

<http://lipietz.net/Bilan-de-sante-de-la-PAC-pas-encore-un-paquet-de-mesures-de-sauvetage>

Colloque Alimentation soutenable

Bilan de santé de la PAC : pas encore un paquet de mesures de sauvetage !

- Député européen (Verts, France) - Mes initiatives - L'alimentation soutenable -



Date de mise en ligne : jeudi 2 avril 2009

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

L'année 2008 était celle des parachutes à hauteur de plusieurs milliards d'euros offerts aux banquiers ruinés. Il n'y aura pas eu de protection comparable destinée au milliard d'êtres humains souffrant de la famine. Depuis que les bourses traversent la tourmente à l'échelle planétaire l'engagement de l'État est redevenu acceptable. Même la Commission européenne, hier encore à la pointe de la libéralisation commerciale, a rétabli des droits de douane pour les importations de blé afin de pouvoir maintenir un prix minimal. Les pays en développement qui insistent protéger leur approvisionnement local en denrées alimentaires étaient naguère encore traités de « protectionnistes » par le commissaire européen au commerce. La durée de validité des dogmes politiques est bien brève.

Les fonds de matières premières agricoles étaient encore, au printemps dernier, l'astuce pour les spéculateurs ébranlés qui venaient de perdre beaucoup d'argent aux États-Unis dans le secteur immobilier. Un ans après le moral est au plus bas. La crise financière a diminué de moitié le prix du pétrole brut et avec lui, les cours des produits agricoles s'effondrent. Croire que du coup les pauvres s'en trouveraient soulagés est une erreur. Les prix des denrées alimentaires pour le consommateur final sont en effet restés presque constants. Les géants du commerce profitent triplement de la crise : ils paient immédiatement aux paysans les prix les plus bas, qui ont littéralement chuté en bourse ; ils maintiennent les prix pour le consommateur final au niveau le plus élevé possible ; et ils investissent ces profits supplémentaires en rachetant des concurrents affaiblis.

La crise financière entraîne une extrême fluctuation des prix agricoles et des risques régionaux relatifs à l'approvisionnement. Dans les pays en développement, des marchés de denrées alimentaires ont été détruits par les exportations subventionnées en provenance des États industrialisés. Parallèlement, l'aide au développement y a été investie dans les routes et les ports destinés à l'exportation vers les pays industrialisés. Les émeutes de la faim qui se sont produites étaient par conséquent prévisibles. Depuis de nombreuses années, la FAO, organisation mondiale de l'alimentation, accuse le recul des investissements dans le développement rural. Le dernier rapport mondial des Nations unies sur l'agriculture recommande donc le renforcement d'une production diversifiée, durable, basée sur de petites exploitations, ainsi que des structures d'approvisionnement locales et régionales. Un changement de politique agricole aussi radical est véritablement nécessaire. L'agriculture industrialisée livre des matières premières qui peuvent être transformées soit en denrées alimentaires, soit en sources d'énergie. Les produits agricoles deviennent ainsi un objet de spéculation. En revanche, les produits alimentaires qui sont vendus sur des marchés locaux et régionaux ne sont d'aucune utilité aux yeux des boursicoteurs.

La résistance à l'établissement de règles du jeu qui empêcheraient la spéculation sur les produits alimentaires est toutefois immense. Comme les banques, le lobby agricole exige lui aussi avant tout une compensation de ses pertes.

A l'occasion du « bilan de santé » de la politique agricole la Commission européenne a aussi cédé à cette pression en acceptant le compromis du Conseil agricole de décembre de l'année passé qui continue dans la logique de compensation pour des pertes de revenu du secteur agricole. La Commission identifie correctement tous les problèmes pressants auxquels l'agriculture se voit confrontée : changement climatique, perte de la diversité des espèces etcetera. Mais elle n'établit toutefois pas de conditions obligatoires pour l'aide agricole visant à les résoudre.

La chance de la crise réside toutefois précisément dans le fait que les failles des secteurs financier et agricole font apparaître des solutions alternatives. Nous assistons, dans le monde entier, à un nombre croissant d'initiatives locales en matière d'approvisionnement et de commercialisation directe, qui permettent aux paysans et aux consommateurs locaux de bénéficier d'un approvisionnement fiable alimentaire à des prix stables. Des villes comme Amsterdam et Copenhague promeuvent la production biologique dans la campagne environnante afin d'économiser

les transports et de préserver les nappes phréatiques. La grève des producteurs de lait, ainsi que les régions exemptes de cultures transgéniques, sont également des mouvements importants dirigés contre la puissance de marché des grandes surfaces.

L'Union européenne serait tout à fait en mesure de promouvoir, par l'innovation socio-écologique, une nouvelle compétitivité dans l'économie rurale et de mettre ainsi en oeuvre sa stratégie de développement durable. Une promotion des technologies économes en énergie et préservant le climat, des établissements de formation et réseaux de la société civile ont été instaurés dans le cadre de programmes communautaires tels que LEADER, INTERREG, URBAN et EQUAL, mais ne reçoivent qu'une part minimale des aides agricoles. La méthode LEADER se trouve hors d'atteinte des spéculateurs et du lobby agricole.

Comme c'est le cas pour les règles financières internationales qui, à présent, peuvent manifestement faire l'objet d'un consensus au vu du risque d'effondrement des marchés financiers, la Commission européenne devrait également soutenir l'adoption de nouvelles règles au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Des contrôles de la sécurité alimentaire et un accès qualifié au marché, comme l'exige le Parlement européen contre le dumping social et écologique, constitueraient des instruments efficaces pour ne plus favoriser à l'avenir que des pratiques agricoles et ne commercialiser à l'échelle internationale que des produits qui participent de manière avérée à une gestion durable des sols, des eaux, de la biodiversité et des sources d'énergie et qui ne nuisent pas au climat.